

## ◀ Mobilisation du 30 mars : SUD éducation 62 ne signe pas le communiqué intersyndical mais soutient les initiatives à un réel rapport de force pour gagner ! ▶

SUD éducation 62, suite à l'intersyndicale académique du 15 mars, a refusé lors de son assemblée générale du 21 mars, de signer le communiqué intersyndical sur la mobilisation du 30 mars car les sources de la colère des collègues dépassent le seul projet de loi de l'école Blanquer.

Le communiqué intersyndical ne prend pas en compte les multiples attaques du gouvernement (projet loi fonction publique, réformes des lycées GT et pro, politique salariale...). Il ne mentionne pas non plus le contexte social notamment avec les gilets jaunes. Il n'y a aucune allusion sur les violences policières systématiques ...

**Nos revendications sont claires :**

- retrait de la loi Blanquer « Ecole de la confiance »
- retrait des réformes des lycées généraux et technologiques
- revalorisation salariale (400 € pour tou-te-s , Smic à 1700€)
- abandon du projet de loi « tranformation de la fonction publique de Dussopt
- création de postes (diminution d'élèves par classe, maintien des CIO...)...
- refus d'une retraite par points avec retour à la retraite à 60 ans ou 37,5 annuités.

Par ailleurs, la stratégie proposée d'une manifestation le samedi (en l'occurrence ce 30 mars), sans perspective autre que quelques journées isolées d'action plus ou moins lointaines, ne peut nous convaincre.



Nous savons tou-te-s que pour gagner il faut engager un rapport de force conséquent (grève, blocages...) avec une convergence avec d'autres mouvements notamment les gilets jaunes là ou cela est possible. Sinon c'est peine perdue ! Le 30 mars doit donc avoir une suite et le 4 avril

prochain (journée d'action nationale FO, CGT, FSU, SUD-Solidaires) est une proposition dans le calendrier.

Nombre de personnels d'autres départements (13, 28, 31, 35, 44, 49, 63, 69 75, 79, 93...) l'ont bien compris avec des assemblées générales de plusieurs centaines de participant-es qui reconduisent les grèves dès cette semaine du 25 mars en mettant en place des actions fortes (blocage du rectorat de Toulouse ou envahissement de la DSEN de Niort par exemple).

Pour SUD éducation 62, c'est aux personnels de décider collectivement des moyens d'actions et de leur calendrier pour établir le rapport de force par des réunions syndicales, par des AG...

**Pour gagner, la peur doit changer de camp !**